

COMMUNE DE LEZAY (DEUX-SEVRES)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020 – 20h30

Présents : Bernard BARILLOT, Philippe BERLAND, Camille BILLARD, Frédérique BINET, Gérard BLAVETTE, Didier DESPRETZ, Claire FAUCON, Olivier GAYET, Olivier GEMOT, Yannick GIRARD, Cindy LARMOYER, Pamela LUCAS, Élisabeth MARCHAND, Nicky MARESCOT, Patrick MORIN, Jacqueline QUINTARD-MELOUKI, Sébastien SUIRE et Michaël TRIBOT

Absente : Amandine PARVAUD

Secrétaire : Philippe BERLAND

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

Tarifs 20201

Le conseil décide de reconduire les tarifs existants sans augmentation. Un nouveau tarif est créé = vaisselle cassée, manquante (salle des fêtes) = 1,00 €/pièce

Les tarifs de mise à disposition de la balayeuse et relatif à l'intervention d'un agent communal seront examinés lors d'un prochain conseil.

Travaux Gymnase – poursuite de la mission de l'architecte

La commission bâtiments présente le projet (esquisse) d'aménagement d'une tribune de 240 places assises + création d'un club house de 70 m² + local de rangement + bureau + local technique.

Coût estimatif du projet en phase estimatif :

Maîtrise d'œuvre (y compris contrôle technique et mission SPS)	46 000,00 €
Divers (dommage ouvrage,...)	12 000,00 €
Travaux (estimation Esquisse)	360 000,00 €
Total HT	418 000,00 €
TOTAL TTC	501 600,00 €

Le conseil valide le financement comme suit, ainsi que les demandes de subvention idoines :

- Etat : subvention DETR : 30 % (sur HT) : 125 400 €
- Région : financement : 20 % (sur HT sauf honoraires) : 74 400 €
- Autofinancement (emprunt) : 301 800 €
- Total : 501 600 €

A noter que l'on peut escompter un Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) d'environ : 80 000 € (versement dès l'année suivant les travaux).

Travaux sur toiture de la Poste et du Crédit Mutuel

Le conseil décide de confier les travaux à l'entreprise Valéry PLAULT de Saint-Germier, pour 36 195,41 €HT, soit 43 434,49 €TTC.

Le financement est validé comme suit :

- D.E.T.R. (30 % du HT) : 10 858,62 €
- Autofinancement : 32 575,87 €
- Total : 43 434,49 €

Une demande de subvention sera donc établie auprès des services de l'État au titre de la DETR.

1000 chantiers pour l'investissement

Le dossier relatif à la pose de panneaux de signalisation ne peut pas être retenu. Le conseil décide de le remplacer par une nouvelle demande relative aux travaux du local du vestiaire social.

- Devis Brault (maçonnerie) : 2 782,00 €HT
- Devis Lethu (fenêtre) : 1 510,70 €HT

La subvention sollicitée auprès du Département s'élève à 50 %, soit 2 146,35 €

Subvention hand-ball Club de Lezay

La Fédération Française de Handball a décidé d'accorder au club HBC Lezay (pour sa pédagogie), le LABEL OR pour la saison 2018-2019. Pour encourager le club, le conseil décide du versement d'une subvention exceptionnelle de 500 €.

Adhésion à l'agence d'Ingénierie Départementale 79 (ID79)

L'agence technique départementale est un service du Département. Elle a pour objet d'apporter aux communes une assistance d'ordre technique, juridique et financier, et a vocation à entreprendre toutes études, recherches, demandes et réalisation permettant de faire aboutir le projet soumis (domaines de la voirie, du bâtiment (accueil petite enfance, restauration, culture...), de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement et de la gestion foncière.)

le coût de la cotisation (annuelle) est de 400 €. Adhésion validée à la majorité des conseillers.

Chèques cadeau aux agents communaux

En raison de la Covid-19, le traditionnel repas de fin d'année (arbre de Noël communal) ne peut pas avoir lieu cette année. Pour palier ce fait et épauler les commerces de proximité, des chèques cadeaux pour une valeur de 150 € par agent vont être distribués au personnel, à valoir dans des commerces locaux. Ces partenaires se feront rembourser par l'Union des Commerçants et Artisans de Lezay (UCAL). Le conseil valide donc le versement à l'UCAL du montant des chèques-cadeaux : 3 000 €.

Règlement intérieur

Le service du contrôle de légalité demande au conseil d'intégrer au règlement précédemment voté, un alinéa sur le droit d'expression de l'opposition, dans les divers supports de communication du conseil. Validation de l'assemblée.

Décision modificative (DM) n°6

Pour pouvoir payer entre autres les factures de plantations de Beaufigeau : il a été nécessaire d'opérer une nouvelle petite DM - virements de crédits

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2121 : Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-50 : TRAV.BATIMENTS	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-80 : ACCESSIBILITE	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 200,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	2 200,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Questions diverses

- Sensibilisation à la gestion de crise : cette formation a été assurée par le SDIS à destination des élus et des agents (9 personnes au total). Elle a permis de démontrer la grande utilité de mettre en place le Plan Communal de Sauvegarde. Cet outil a pour but de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Le SDIS79 sera sollicité pour nous aider à mettre en place cet outil.
- Conservatoire d'Espaces naturels Poitou Charentes : programme de 5 ans de plantation de haie afin de préserver la qualité de l'eau. Travail en lien avec le Syndicat des vallées du Clain, et soutenu par la Région et l'Agence de l'Eau Loire -Bretagne. Sur la commune, environ 400 m linéaires ont été (re)plantés (entre la Grande Foye et Ruisseau).
- Commission communication : parution du P'tit bulletin courant janvier.
- Commission ordures ménagères : elle travaille sur la répartition sur le territoire des bacs collectifs de collecte des ordures ménagères et de ceux réservés au recyclage (papier-emballages).
- Commission des bâtiments : dossier de la salle des fêtes : les deux sous commissions (accessibilité et sécurité) ont rendu un avis favorable, l'instruction du PC se poursuit.
- DIA : pas de présentation de projet de cession (pas de transaction).
- Une réflexion est en cours sur l'opportunité de prévoir un présent pour les anciens de la commune de plus de 70 ans.
- Agenda :
 - Commission projet citoyen : 5 janvier 2021 à 18h00
 - Réflexion sur le projet du bâtiment de l'ancienne imprimerie : 16 janvier 2021 à 10h
 - Conseil municipal : 20 janvier 2021 à 20h30
 - Commission communication : 25 janvier 2021 à 18h30

Fin de conseil : 22h40